

L'INFO DU *Lac*



Lac-Etchemin

Ville et campagne...
AU NATUREL

Volume 28, No 4

30 octobre 2019



Sommaire

Mot du maire	p. 2
Le Conseil vous informe	p. 3 et 4
Mot du directeur général	p. 4 et 5
Services municipaux	p. 5 à 8
Sécurité publique	p. 8 à 10
Organismes communautaires	p. 10 à 16
Service des loisirs	p. 17 et 18
Agenda communautaire	p. 19

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Maryse Fortier

Collaborateurs
Jude Emond
Jacques Gagnon
Éric Guenette
Maryse Fortier
José Poulin
Sylvain Poulin

Carole Provençal
Laurent Rheault
Linda St-Hilaire
Camil Turmel
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Maryse Fortier
Artagraph

Correcteurs :
Maryse Fortier
Laurent Rheault
Camil Turmel

Impression :
Daniel Gagnon,
courtier en
imprimerie

Date de tombée
pour la parution du 18 décembre 2019 :
21 novembre 2019 à midi

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN

Mot du Maire

- **Un achalandage record durant la période estivale et nous pouvons en être fiers!**



- Les derniers mois nous ont permis d'accueillir une foule de visiteurs qui ont pu apprécier la qualité de notre offre de services au niveau récréotouristique ainsi que les possibilités offertes dans notre municipalité dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement. Les responsables ou propriétaires des sites concernés, avec lesquels j'ai échangés, me confirmaient dans la plupart des cas une forte augmentation de la clientèle.

Les efforts fournis par ces personnes méritent d'être soulignés, leur implication et engagement contribuent au rayonnement de notre municipalité, et ce, au-delà de la MRC des Etchemins et de la région Chaudière-Appalaches. Notre milieu se construit actuellement une réputation qui fera l'envie de plusieurs.

- **Merci aux bénévoles et au personnel de la municipalité.**

- Notre milieu est beau et accueillant grâce notamment au travail de notre comité d'embellissement présidé par la conseillère Madame Marie-Pierre Lamontagne. Les membres de ce comité ont investi des centaines d'heures de bénévolat afin de "fleurir" notre municipalité. Pour les avoir croisés régulièrement au travail dans les différentes plates-bandes de notre milieu, je tiens à les remercier et souligner leur engagement. Merci également aux propriétaires résidentiels, des commerces et des entreprises pour vos efforts et investissements afin de rendre vos propriétés attrayantes.

- Il faut également mentionner le travail de dizaines de bénévoles associés notamment au niveau du Festival de l'Élégance (pour cette activité il est important de mentionner l'implication des Chevaliers de Colomb) et du tournoi de balle molle familial. Également, il faut souligner la contribution du personnel de notre service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire entre autres au niveau des Soirées musicales et de la journée "On Roule sur l'Art".

- **"Tout le monde en parle" émission du 22 septembre à Radio-Canada.**

- Lors de cette émission, la comédienne, Geneviève Schmidt, qui joue le rôle de Nancy Riopelle dans l'émission "District 31" a affirmé avoir reçu des propos haineux associés à son personnage plus particulièrement de personnes de Lac-Etchemin. Lors de son entrevue, elle a mentionné "qu'elle allait éviter d'aller se promener dans le coin du Lac-Etchemin".

Suite à ces commentaires, j'ai jugé pertinent de réagir auprès de Madame Schmidt. Je vous livre le contenu de la lettre que je lui ai fait parvenir dès le 24 septembre. À titre de maire de la municipalité, je me devais de réagir aux propos de Madame Schmidt. Je profite de cet événement pour inviter les gens à une certaine prudence concernant les échanges ou commentaires émis sur les réseaux sociaux.

Lac-Etchemin, le 24 septembre 2019

Madame Schmidt,

C'est avec un certain étonnement que j'ai entendu vos propos le dimanche 22 septembre lors de votre passage à l'émission "Tout le monde en parle". Tout en étant persuadé que ces paroles ou écrits haineux sont dirigés vers le personnage que vous interprétez dans "District 31" je suis tout de même désolé et je vous demande de les excuser. Il n'est pas dans nos habitudes d'agir ainsi et cela ne reflète aucunement la grande majorité de notre population.

La municipalité de Lac-Etchemin est réputée pour ses installations récréotouristiques et pour la qualité de son accueil. Des milliers de personnes viennent y séjourner, hiver comme été. Plusieurs sites sont disponibles pour pratiquer un grand nombre d'activités sportives et de plein-air (golf, Éco-Parc avec piscine à vague et jeux d'eau, camping, ski, sentiers de randonnée pédestre) ainsi qu'un magnifique endroit "Le Moulin La Lorraine", Centre d'arts, dont le comédien Denis Bernard, natif du Lac-Etchemin, est le porte-parole.

Je vous encourage à échanger avec votre collègue Frédéric Cloutier, également natif du Lac, il saura corroborer mes dires, j'en suis convaincu.

Je vous invite donc à venir visiter notre belle municipalité et il me fera grand plaisir de vous y accueillir.

En terminant, permettez-moi de vous féliciter sincèrement pour la grande qualité de vos prestations tant au petit écran, qu'au théâtre et au cinéma.

Acceptez mes meilleures salutations.

Camil Turmel

Maire de la municipalité de Lac-Etchemin.

- **Budget 2020.**

- Les travaux sont déjà débutés afin de pouvoir procéder à l'adoption de notre budget, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 17 décembre 2019. Je porte à votre attention que ce budget sera adopté en fonction d'un nouveau rôle d'évaluation (2020-2021-2022) qui sera déposé par la MRC à la fin du mois d'octobre.

Acceptez chères citoyennes, chers citoyens, mes salutations les plus distinguées.

Camil Turmel, maire

Le Conseil... vous informe



Rang et le Rang du Mont-Original et décrétant un emprunt à long terme n'excédant pas un montant de 698 306 \$ amorti sur une période de vingt (20) ans.

- D'accepter sous certaines conditions la demande de démolition d'immeuble soumise par M. Michel Larouche et Mme Sylvie St-Pierre qui consiste à démolir le bâtiment principal sis au 15, rue des Cascades, lot numéro 4 341 476, localisé dans la zone 69-V.

Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

À la séance ordinaire du 4 juin 2019

- De déposer et faire la lecture des faits saillants du rapport financier 2018 de la Municipalité de Lac-Etchemin et celui du vérificateur externe.
- De parapher l'entente à intervenir avec la MRC Les Etchemins concernant l'aide financière à verser dans le cadre du « Plan de relance économique » pour la réfection de l'aérodrome de Lac-Etchemin.
- De confirmer la nomination des personnes qui agiront au sein du comité de suivi de la Politique culturelle ainsi que la durée de leur mandat.
- D'octroyer une aide financière à Émilie Samuel au montant de 212,90 \$ (Cheerleading - 24 avril au 1^{er} mai 2019 et Orlando, Floride - The Cheerleading Worlds) dans le cadre de la Politique d'aide financière pour la jeunesse "Élite sportive et culturelle" de la municipalité.
- De présenter une motion de félicitations en faveur des lauréats de la dernière édition des Prix du patrimoine 2019, entre autres, l'Association écologique des Etchemins et l'Équipe du pays des Etchemins.

À la séance ordinaire du 2 juillet 2019

- D'accepter sous certaines conditions la demande de démolition d'immeuble soumise par M. Olivier Deblois et Mme Anne-Sophie Villeneuve qui consiste à démolir le bâtiment principal sis au 649, route du Sanctuaire, lot numéro 3 602 020, localisé dans la zone 85-V.
- D'accepter sous certaines conditions la demande de démolition d'immeuble soumise par M. Jérôme Drouin et Mme Mélissa Tanguay qui consiste à démolir le bâtiment principal sis au 159, 12^e Rang, lot numéro 3 601 508, localisé dans la zone 81-V.
- De présenter une motion de félicitations en faveur des neuf (9) lauréats de Lac-Etchemin de la dernière édition de la Soirée reconnaissance des Etchemins, tenue le 1^{er} juin dernier au Manoir Lac-Etchemin.

À la séance ordinaire du 6 août 2019

- D'appuyer la démarche de la firme Sogetel inc., auprès des instances gouvernementales concernées, pour l'obtention de subvention dans le but de déployer la fibre optique pour les secteurs non desservis sur le territoire de la MRC des Etchemins.
- D'adopter le règlement numéro 193-2019 ayant pour objet des travaux de pavage et de réfection de ponceaux sur la route du Sanctuaire, le 14^e

- D'accepter sous certaines conditions la demande de démolition d'immeuble soumise par Mme Francine Bernard qui consiste à démolir le bâtiment principal sis au 21, rue du Domaine, lot numéro 3 602 738, localisé dans la zone 85-V.

- D'accorder une aide financière à Pose Etchemin inc. au montant maximal de 10% de l'investissement jusqu'à concurrence de 5 000 \$ dans le cadre de la « Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin ».

- D'accorder une aide financière à Charles Pouliot Construction inc. au montant maximal de 10% de l'investissement jusqu'à concurrence de 24 346 \$ dans le cadre de la « Politique d'aide au développement économique de la Municipalité de Lac-Etchemin ».

À la séance ordinaire du 3 septembre 2019

- D'adopter la "Politique d'utilisation des véhicules municipaux".
- D'autoriser M. José Poulin, gérant d'aréna/animation loisirs et sport, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Etchemin, le formulaire de demande d'accréditation au "Programme des travaux compensatoires de Québec".
- D'approuver les dépenses d'un montant de 163 822 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.
- D'autoriser le directeur de la sécurité incendie, M. Sylvain Poulin, à signer pour et au nom de la municipalité lesdites ententes concernant les postes de brigadiers scolaire à intervenir entre la municipalité et Mme Réjeanne Breton et M. Michel Rodrigue pour l'année 2019-2020.
- D'accepter sous certaines conditions la demande de démolition d'immeuble soumise par M. Clément Jacques qui consiste à démolir le bâtiment principal sis au 86, chemin du Lac, localisé dans la zone 12-H.
- D'accepter la demande de dérogation mineure no. 2019-118 - M. Mike Pouliot et Mme Jessica St-Hilaire-Bouchard, pour le 183, route 276, lots numéros 4 341 583 et 4 341 598, zone 60-A.

- D'accepter le document présentant la nouvelle tarification des activités régulières du service des loisirs.

- De confier à la firme "WSP Canada inc." l'adjudication du mandat d'ingénierie pour la réalisation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de construction d'un parc de planches à roulettes dans le cadre de la mise à niveau des infrastructures des terrains sportifs de la 1^{re} Avenue pour un montant 8 508,15 \$ (taxes incluses).

À la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2019

- De recommander favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation des Etchemins, l'Office municipal d'habitation de Saint-Odilon-de-Cranbourne et l'Office municipal d'habitation de Saint-Joseph-de-Beauce.
- D'appuyer l'Essentiel des Etchemins concernant sa demande au Fonds d'amélioration des infrastructures et des équipements du gouvernement du Canada via le ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour l'achat d'un camion servant au transport des denrées alimentaires.
- De donner son accord aux prévisions budgétaires du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins pour l'année 2020 et qu'elle accepte de payer sa quote-part fixée à 17 767 \$ pour défrayer les coûts annuels liés à la fermeture de l'ancien site d'enfouissement situé à Lac-Etchemin.
- De déclarer la semaine du 6 au 12 octobre 2019, "Semaine de la prévention des incendies" sous le thème "Le premier responsable, c'est toi!"
- D'autoriser la municipalité à déboursier une somme de 150 223,35 \$ plus les taxes applicables, découlant du contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL et services connexes avec Énergère.
- D'accepter l'offre de service de Tetra Tech QI Inc. pour un montant de 7 000 \$ avant taxe afin de procéder à la mise à jour du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées dans le cadre de la TECQ 2019-2023.

- De verser un montant à Éliza Parent (Coupe Esso - Féminin 2019 : 131,95 \$ et Coupe Dodge - Féminin 2019 : 36,97 \$) dans le cadre de la politique d'aide financière pour la jeunesse "élite sportive et culturelle" de la municipalité de Lac-Etchemin.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de M. Serge Dupont et toute son équipe pour avoir reçu le prestigieux trophée du Club du Président GM 2018 remis des mains de M. François Hamel, directeur régional des ventes, région de l'Est du Canada.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de la tenue de la 41^e édition du tournoi de balle molle familial de Lac-Etchemin qui a tenu son activité du 1^{er} au 4 août 2019 au terrain de balle de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- De présenter une motion de félicitations en faveur du Comité organisateur du "Festival d'Élégance édition 2019" dont l'événement qui s'est tenu le 14 juillet a connu un succès, et ce malgré la température.
- De présenter une motion de félicitations en faveur des 8 personnes qui cumulent chacune 20 ans de bénévolat à la bibliothèque L'Élan.

Le directeur général secrétaire-trésorier,
Laurent Rheault M.A.P., OMA

¹Cette rubrique constitue un résumé très sommaire. Pour plus de détails concernant les résolutions adoptées, nous vous invitons à vous référer aux procès-verbaux dans toute leur intégralité qui sont disponibles pour consultation sur le site web de la municipalité au <http://www.lac-etchemin.ca/ordres-du-jour-proces-verbaux/>.

Mat
du directeur général



Une majorité de jeunes québécois croit que la qualité de vie est meilleure en région!

Comment se positionne Lac-Etchemin au regard de cette nouvelle tendance constatée auprès des jeunes?

Cet automne, la municipalité tiendra l'activité « Accueil des nouveaux arrivants ». L'objectif poursuivi par cette activité d'intégration à la communauté est de faire connaître les services, les organisations et les entreprises présents au sein de la collectivité lacetcheminoise. Entre autres, c'est aussi une belle occasion pour créer des liens et réaliser de nouvelles rencontres. Je profite donc de la tribune qui m'est offerte dans la présente édition pour vous livrer quelques informations fort à propos concernant les grandes lignes d'un sondage effectué au printemps 2019 et toujours d'actualité aujourd'hui, qui mesure les prétentions des jeunes québécois au regard de la qualité de vie offerte en région par rapport à celle des

grands centres.

Je vous invite, après la lecture des résultats du sondage ci-après présentés, à mettre en parallèle, à comparer ce que Lac-Etchemin offre par rapport aux choix ciblés par les « jeunes » les incitant à préférer un milieu rural par rapport aux grands centres urbains et vous verrez que Lac-Etchemin représente une terre d'accueil de choix pour ses nouveaux citoyens potentiels : à tout le moins, nous avons bon nombre « d'ingrédients » pour les intéresser! Donc, à nous de concocter la recette gagnante pour attirer ces jeunes dans notre giron...

Les jeunes croient que la qualité de vie est meilleure en région¹

Les jeunes croient que la qualité de vie est meilleure en région

Une majorité de jeunes Québécois croit que la qualité de vie est meilleure dans les régions que dans les grands centres et qu'il est aussi possible d'y obtenir de bons emplois.

Ce sont les résultats d'un sondage réalisé en février 2019 pour la Fédération des caisses Desjardins du Québec auprès de 1 031 jeunes âgés de 18 à 35 ans et présentés par le conseiller stratégique à la direction principale des relations publiques chez Desjardins, Claude Beaugard, à l'occasion du 4^e Rendez-vous du développement local et régional.

Voulant mesurer l'intérêt des jeunes pour les régions et ce qui pourrait être un frein pour s'y installer, les dirigeants de la coopérative financière ont été surpris des résultats. Plus de deux jeunes sur trois croient qu'il est possible d'obtenir d'aussi bons emplois en région que dans les grands centres. « L'intérêt des jeunes est là, le défi est maintenant de transformer concrètement cette intention », a conclu M. Beaugard.

Croyez-vous que la qualité de vie est meilleure en région comparativement aux grands centres?

Oui	58 %
Non	30 %
Préfère ne pas répondre	12 %

Croyez-vous qu'il est possible d'obtenir d'aussi bons emplois en région que dans les grands centres?

Certainement	28 %
Probablement	40 %
Probablement pas	24 %
Certainement pas	6 %
Ne sait pas	2 %

Seriez-vous prêt à déménager pour avoir un emploi?

Oui	62 %
Non	37 %



M. Marcoux, dont la prestation de travail a toujours été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers son employeur.

C'est avec une sincère reconnaissance que le Conseil municipal ainsi que ses collègues de travail lui transmettent leurs félicitations, tout en anticipant pouvoir compter encore quelques temps sur sa belle implication et collaboration au travail.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

Quinze (15) années de service pour M. Michel Ruel



Le 25 octobre 2019, M. Michel Ruel, opérateur en assainissement des eaux, cumulait quinze (15) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers

M. Ruel, dont la prestation de travail a toujours été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers son employeur.

C'est avec une sincère reconnaissance que le Conseil municipal ainsi que ses collègues de travail lui transmettent leurs félicitations, tout en anticipant pouvoir compter encore quelques années sur sa belle implication et collaboration au travail.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P., OMA

L'Info du Lac, édition d'octobre 2019

¹Sondage réalisé en ligne auprès de 1031 jeunes adultes québécois en février 2019 pour le compte de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec.

Services municipaux

Trente-cinq (35) années de service pour M. Yves Marcoux

Le 1^{er} novembre 2019, M. Yves Marcoux, contremaître, cumulera trente-cinq (35) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers

LUMIÈRE SUR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

La Municipalité de Lac-Etchemin passe à la technologie DEL

La Municipalité de Lac-Etchemin entreprendra vers la fin octobre un projet de modernisation de l'éclairage public. Au total, 363 luminaires de rues

seront convertis vers la technologie aux diodes électroluminescentes (DEL) d'ici la mi-novembre.

Les avantages du DEL sont considérables, car il s'agit d'une solution respectueuse de l'environnement tout en assurant la sécurité et le confort des citoyens. La Municipalité installera un éclairage de 3000 K, un blanc chaud confortable à l'œil. Caractérisée par sa durée de vie cinq fois supérieure à celle des ampoules originales, la technologie DEL permettra de réaliser des économies récurrentes d'énergie et d'entretien respectives de l'ordre de 23 985 \$ et de 9 075 \$.

Sur le plan environnemental, les nouveaux luminaires réduiront au maximum la lumière émise vers le ciel grâce à leur éclairage directionnel et leur certification « ciel noir ». De plus, Lac-Etchemin réduira ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 9,5 tonnes équivalent de CO² sur une période de 25 ans, étant la durée de vie des luminaires.

En février 2018, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a lancé, en partenariat avec l'entreprise de services éconergétiques Énergère, un programme offrant aux villes et aux municipalités du Québec un tarif d'achat regroupé pour moderniser les réseaux d'éclairage public. Suivez l'avancement en temps réel des travaux à Lac-Etchemin sur le site <https://lumieresurlequebec.ca>.



Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble

Invitation de la part du comité de la Politique familiale et des aînés de Lac-Etchemin aux nouveaux arrivants

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés de Lac-Etchemin présente, pour une quatorzième année, une activité destinée aux nouveaux arrivants de Lac-Etchemin. L'objectif de l'activité "Accueil des nouveaux arrivants" est de faire connaître les services, les organisations et les entreprises de Lac-Etchemin. De plus, c'est une belle occasion de créer des liens et de réaliser de nouvelles rencontres.

Une invitation vous est lancée à communiquer avec le secrétariat municipal afin de vous inscrire sur la liste des invités pour participer à cette rencontre amicale qui aura lieu le :

Dimanche 17 novembre 2019

de 10 h à 11 h 30

Au Mont-Original (158, rang du Mont-Original)

À cette occasion, un brunch vous sera servi et un service d'animation pour les enfants sera sur place (au besoin) à votre demande. Nous vous attendons avec votre petite famille ou votre conjoint/conjointe s'il y a lieu. Diverses activités agrémenteront la rencontre et de nombreux prix de présence seront remis.

Merci de confirmer votre présence au secrétariat municipal, par téléphone au 418 625-4521 avant le 13 novembre 2019 à 12 h.

Nous serons heureux de vous rencontrer.

Déneigement en période hivernale à Lac-Etchemin

À propos du déneigement à Lac-Etchemin



L'hiver à Lac-Etchemin est synonyme de déneigement. Pour la municipalité cela représente un budget annuel de plus de 440 000 \$, 172 km de chaussées et 2,4 km de trottoirs à déneiger et à déglacer.

Avant et pendant une tempête, la municipalité effectue le déblaiement des rues et des trottoirs en poussant la neige sur les côtés pour faciliter la

Engagement citoyen

Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés offre un espace dans notre journal municipal afin de vous permettre de nous aider à faire la promotion de l'engagement citoyen dans notre milieu.

- Vous avez été témoin d'un bon coup digne d'être répété ?
- Vous connaissez une personne qui rayonne par sa bonté auprès des autres ?
- Vous avez eu connaissance d'un acte de civisme ?

Partagez-le avec nous,



Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble

circulation. Les équipes se concentrent sur les artères principales. Pour des raisons de sécurité, les zones à proximité du centre de santé, de l'école, et les rues/routes à grand flot de circulation, sont déblayées en priorité. De plus, les efforts y sont concentrés lors d'une chute de neige importante. Par la suite, les artères secondaires et les trottoirs sont déblayés selon l'importance des précipitations.

Après une tempête importante, la municipalité procède à une « opération déneigement » lorsqu'il est nécessaire de transporter ou de souffler la neige, ou lorsqu'un déglacage des rues est essentiel après un épisode de verglas.

Interdiction de stationnement dans les rues



Afin de maximiser les opérations de déneigement, la **réglementation sur le stationnement dans les rues durant la période hivernale** entre en vigueur le **15 novembre de chaque année** à la grandeur du territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin. À compter de cette date, **et jusqu'au 31 mars, entre 23 h et 7 h, le stationnement dans les rues est interdit**. Tout contrevenant est passible d'une amende. Aussi, le véhicule pourra être remorqué et ce, au frais du propriétaire délinquant.

Interdiction de transporter, jeter et amonceler de la neige sur les infrastructures, les terrains publics et dans les cours d'eau

Saviez-vous que...



Lorsque vous déneigez votre terrain/stationnement ou celui d'un client (par un entrepreneur par exemple), **il est interdit de jeter de la neige ou de la glace dans la rue, sur le trottoir, les stationnements, les terrains publics et les cours d'eau**. Lorsque vous êtes à proximité d'un cours d'eau, **n'envoyez pas votre neige dans ce dernier ou dans votre rive (10 mètres de chaque côté) afin de ne pas créer d'obstruction lors de la fonte et de ne pas endommager la végétation présente**. De plus, les abrasifs présents dans la neige peuvent contenir des produits nocifs pour le plan d'eau. Tout contrevenant est passible d'une amende.

Soufflage sur les terrains privés

La neige peut être soufflée et déposée sur les terrains privés, au moyen de la machinerie normalement employée en pareil cas, en autant qu'elle ne soit pas soufflée ou déposée directement sur un bâtiment ou un abri d'auto.

Le propriétaire ou l'occupant de tout terrain privé, sur lequel la neige est déposée ou soufflée, doit installer des clôtures à neige ou autres matéri-



aux suffisamment robustes afin de protéger, notamment, les arbres, les arbustes, et autres plantations, ainsi que les boîtes postales, les clôtures décoratives et autres éléments décoratifs, des dommages causés par la neige ainsi déposée ou soufflée.

Réclamations pour bris lors d'opération de déneigement

Les équipes de déneigement de la municipalité effectuent leur travail avec la plus grande vigilance et en faisant preuve de prudence. Il est néanmoins possible que leurs activités causent un dommage à l'un de vos biens.

Cependant, ce n'est que lorsque les opérateurs ont agi de façon fautive ou négligente que la municipalité sera tenue de réparer le préjudice subi. **Par exemple, le fait de souffler de la neige sur les terrains privés ne constitue pas une faute; il s'agit d'un droit (article 69 de la Loi sur les compétences municipales) dont la municipalité se prévaut.**

Il faut comprendre qu'on ne peut contourner tous les obstacles avec la souffleuse. **Par conséquent, les clôtures doivent être résistantes et solidement implantées et les végétaux doivent bénéficier de protections hivernales. Il faut également éviter que des biens se trouvent dans l'emprise de la rue ou trop près de celle-ci.**

Procédure en cas de réclamation

Dans le cas où vous désirez adresser une réclamation auprès de la Municipalité de Lac-Etchemin, nous vous invitons à consulter le site web municipal à la rubrique « Procédure en cas de réclamation » à l'adresse suivante : <http://www.lac-etchemin.ca/procedure-en-cas-reclamation/>.

Dans les délais requis, vous devez fournir toutes les preuves nécessaires pour établir la négligence de la municipalité et votre préjudice : témoignage, photos, factures de réparation, etc. Sans preuve suffisante, la municipalité ne pourra accepter la réclamation.

Collecte des matières résiduelles en hiver

La journée de la collecte des ordures et du recyclage, assurez-vous que vos bacs sont accessibles et bien déneigés et qu'ils ne sont pas situés sur une surface glacée. De plus, assurez-vous que votre bac ne nuise pas lors des travaux de déneigement en le laissant à l'intérieur de votre entrée. Ne laissez pas de matières en dehors du bac. Advenant que vous ayez une trop grosse quantité (exceptionnellement en cas de déménagement par exemple) pour mettre les matières à l'intérieur du bac, veuillez téléphoner à nos bureaux pour prendre arrangement sur la façon d'en disposer.

Quelques petits trucs pratiques pour la collecte de vos matières résiduelles

- Procédez au **désassemblage des boîtes de carton** avant de les mettre dans votre bac, cela réduit de beaucoup l'espace disponible dans votre bac ainsi que dans notre camion de collecte.
- Lorsque vous avez plus d'un bac de la même nature (ordure ou recyclage), **remplissez les dans l'ordre**, c'est-à-dire commencez à remplir

ÉCOCENTRE

complètement le premier, ensuite l'autre et ainsi de suite au lieu d'en mettre juste un peu dans tous les bacs, ça évite, lors de la collecte, à avoir à soulever tous les bacs lorsque ce n'est pas nécessaire.

- N'oubliez pas de **laisser un espace minimal d'environ 45 cm (18 po) entre chaque bac** et tout le tour de ce dernier afin que nous puissions prendre le bac avec la pince du camion.
- **Un bac inaccessible ne sera pas ramassé.** Advenant que certains endroits soient difficiles d'accès en raison de la météo, il se peut que l'on ne procède pas à la collecte la journée prévue; nous repasserons dès que la situation sera plus propice.
- **Si vous désirez mettre plus d'un bac, informez-vous à nos bureaux avant.** Si vous mettez un bac supplémentaire et que vous ne faites pas parti de la liste de cueillette de bac supplémentaire, ce dernier ne sera pas collecté.
- **Propriétaires de commerces, informez tout votre personnel à cet effet afin de s'assurer que tous mettent les efforts nécessaires.**

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Merci à l'avance de votre bonne collaboration.
Le service des matières résiduelles



Récupération des piles domestiques

La Municipalité de Lac Etchemin avise ses citoyens qu'il est possible de disposer des PILES DOMESTIQUES, pendant la période de fermeture de son « ÉCOCENTRE » en se rendant à votre BUREAU MUNICIPAL du 30 novembre 2019 jusqu'au début janvier 2020, (201, rue Claude-Bilodeau), à Lac-Etchemin et par la suite au 208, 2^e Avenue jusqu'au 17 avril durant les heures normales d'ouverture soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au vendredi.

PILES DOMESTIQUES ACCEPTÉES

Piles rechargeables (pour jouets, outils, téléphones sans fil et cellulaires, ordinateurs portables, caméscopes), piles alcalines (ex : AA, AAA, C, D, 9 volts, etc...), piles carbone-zinc.

PILES REFUSÉES

Batteries d'automobiles et de tout autre véhicule motorisé, batteries de provenance industrielle.

TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE ET EN SANTÉ !

PRENEZ NOTE QUE L'ÉCOCENTRE FERMERA LE 30 NOVEMBRE POUR RÉOUVERTURE EN AVRIL 2020.

MERCI DE VOTRE BONNE ATTENTION ET À L'AN PROCHAIN !

Eric Guenette

Directeur des services publics, urbanisme et environnement



Les abris temporaires pour les autos

N'oubliez pas que les abris hivernaux sont permis dans la municipalité entre le 1^{er} octobre et le 15 mai. Nous vous demandons donc de bien respecter ces dates.

Notez qu'il faut conserver une distance minimale de 1,5 mètre entre les abris d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée. À l'extérieur du périmètre d'urbanisation, cette distance minimale est portée à 6 mètres. Ces mesures existent afin d'éviter tout dommage à vos abris lors des travaux de déneigement.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Eric Guenette

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

Sécurité publique



VOTRE SERVICE DES INCENDIES VOUS INVITE À LA PRUDENCE!!

Les feux de cuisson

Au Québec, près du tiers des incendies de bâtiments résidentiels débutent dans la cuisine. Ces incendies sont majoritairement causés par des erreurs humaines, des distractions, etc.

Outre les brûlures, de lourdes pertes humaines et matérielles en découlent.

Plusieurs événements malheureux peuvent être évités par de simples gestes préventifs.

Cuisiner avec précaution

- Surveillez toujours les aliments qui cuisent. Utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron. Utilisez une friteuse thermostatique.
- Pour cuire les aliments, utilisez un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant sur la cuisinière. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie.
- Ayez un couvercle à portée de main. Si ce n'est pas celui du récipient, assurez-vous qu'il peut le couvrir en totalité.
- N'éteignez jamais un feu de cuisson avec de l'eau.
- Éteignez le feu en déposant un couvercle de dimension appropriée sur le récipient afin de couper l'alimentation en air ou
- Éteignez le feu avec un extincteur portatif que vous aurez appris à utiliser.

Prévenir les feux de cuisson

- Fermez les appareils de cuisson lorsque vous devez quitter la cuisine ou votre domicile.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière.
- Gardez un extincteur portatif, à portée de main, à quelques mètres de la cuisinière, par exemple à l'entrée de la cuisine, et apprenez à l'utiliser.
- Conservez les articles en papier ou en plastique et les tissus loin des éléments chauffants.
- Gardez des mitaines de four, en bon état, à portée de main, mais à une certaine distance des éléments chauffants.
- Nettoyez régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie.
 - Si vous possédez un four autonettoyant, faites le nettoyage régulièrement.
 - N'utilisez pas la fonction d'autonettoyage s'il y a beaucoup de résidus accumulés au fond du four. Ils pourraient s'enflammer car la température lors du nettoyage peut facilement s'élever à plus de 480°C (900°F).
 - Nettoyez régulièrement les récipients sous les éléments électriques de la cuisinière.
 - Nettoyez l'intérieur de la hotte du poêle ainsi que l'extérieur. L'accumulation de résidus graisseux peut prendre feu.

Bien lire les consignes du fabricant avant d'utiliser la fonction autonettoyante de votre appareil électroménager.

Attention aux brûlures

- Éloignez les enfants et les animaux des appareils de cuisson lorsqu'ils sont allumés.
- Orientez les poignées des casseroles ou des poêlons de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière.
- Utilisez les mitaines pour sortir les plats du four.
- Posez les plats très chauds loin du bord du comptoir de cuisine ou de la cuisinière pour éviter qu'ils soient renversés accidentellement.
- Faites attention de ne pas trébucher lors du transport des plats chauds. Évitez les carpettes et les tapis qui n'adhèrent pas bien au plancher.
- Attention à la vapeur qui se dégage lors de la cuisson. Cette dernière pourrait vous causer de sérieuses brûlures aux bras et au visage.
- Portez des vêtements sécuritaires. Évitez les manches longues et amples qui peuvent prendre feu ainsi que les tissus facilement inflammables.

Les vêtements, surtout synthétiques, brûlent rapidement. Si vos vête-

ments prennent feu, arrêtez-vous, jetez-vous par terre et roulez en vous couvrant le visage. Cette action simple et efficace permet d'étouffer le feu. Informez vos enfants et vos proches, en particulier les personnes âgées, de ce conseil.

POUR LES URGENCES, FAITES LE 911

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Chauffage d'appoint

Le Service de protection contre l'incendie vous rappelle ceci :

Cendres du poêle ou du foyer

Lors du nettoyage de votre poêle ou de votre foyer au bois, les cendres doivent être déposées dans une chaudière en métal munie d'un couvercle métallique. La disposition des cendres dans un contenant en plastique ou un sac est à bannir. Les cendres peuvent en effet demeurer chaudes jusqu'à 72 heures après la fin d'un feu. La chaudière remplie de cendres ne doit pas non plus être entreposée sur une surface combustible.

Ramonage de la cheminée



Le ramonage de la cheminée, au début de l'automne, est une excellente habitude. Si votre appareil de chauffage au bois est utilisé régulièrement, il serait prudent de faire un autre ramonage vers les mois de janvier ou de février. Cette excellente habitude permet de combattre un ennemi sournois : la créosote.

Il s'agit d'un résidu inflammable qui se dépose sur les parois de la cheminée. Vous pouvez limiter la production de créosote en brûlant seulement du bois sec. Il ne faut pas brûler les déchets qui sont en plastique, en bois peint ou traité ou s'ils contiennent de la colle comme les panneaux de contreplaqués ou d'agglomérés. Leur combustion libère des produits chimiques toxiques qui contribuent à l'accumulation de la créosote.

- Nettoyez le tuyau à fumée de votre appareil de chauffage et vérifiez bien son état car, après quelques saisons, les tuyaux et les raccords perdent de leur capacité.
- Une accumulation de 3 mm de créosote sur les parois d'une cheminée est une invitation aux pompiers à combattre éventuellement un feu de cheminée.
- Pour les systèmes de chauffage à l'huile ou au gaz, faites faire une inspection à chaque saison par un technicien qualifié.

Nous vous rappelons que l'installation **d'avertisseurs de fumée est une obligation**. Ceux-ci peuvent sauver des vies en cas d'incendie. L'autre danger sournois qui est relié à l'utilisation d'un foyer intérieur est le **monoxyde de carbone**. Ce gaz inodore est dégagé par la combustion du bois et s'il s'infiltré dans une résidence, il peut s'avérer mortel. **L'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone est aussi obligatoire si vous possédez un système de chauffage autre qu'électrique.**

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.



REMISAGE DES RÉSERVOIRS DE PROPANE DE BBQ

Le temps est venu de remiser votre BBQ et voici quelques conseils pour le faire en toute sécurité :

- **NE REMISEZ JAMAIS VOTRE BOUTEILLE DE PROPANE À L'INTÉRIEUR DE LA MAISON OU DANS LE GARAGE ATTENANT À LA MAISON.**
- Rangez votre bouteille de propane à l'extérieur dans un endroit bien aéré, comme par exemple accrochée sous le patio aux solives et recouvrez la bouteille d'un sac de plastique pour la protéger des intempéries.
- Fermez le robinet de la bouteille même lorsqu'elle est vide et mettez le bouchon de sécurité en place.
- Protégez le robinet : un robinet abîmé peut fuir.
- Rangez la bouteille loin des flammes et des sources de chaleur.
- Déposez la bouteille debout, dans un endroit sûr.

Pour obtenir de l'information supplémentaire au sujet de la prévention incendie, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie local.

Sylvain Poulin Directeur service incendie
Technicien en prévention incendie
Municipalité de Lac-Etchemin / Saint-Luc
418 625-4521 ou 418 625-3434 caserne incendie
munetchemin.incendie@sogetel.net

Organismes communautaires

Bienvenue au Noël des
artisans de Lac-Etchemin

Les 16 et 17 novembre 2019
Gymnase de l'école Notre-Dame



Le Cercle de Fermières de Lac-Etchemin vous invite à sa **20^e ÉDITION** qui aura lieu les **16 et 17 novembre 2019** au gymnase de l'école Notre-Dame de Lac-Etchemin.

Pour sa 20^e édition : 20 cadeaux à gagner
dont un cadeau surprise DESJARDINS d'une valeur de 150 \$

Samedi à 14 h
Spectacle de la chanteuse Lyne Labelle
Musique de Noël et autres

Nous accueillerons de nouveaux exposants et nos partenaires réguliers seront sur place pour présenter et vendre des produits de qualité qui sauront certainement vous plaire. C'est pour tous une occasion de faire des affaires d'or lors de l'achat de vos cadeaux de Noël tout en étant original.

C'est une activité culturelle très appréciée et organisée en collaboration avec le service des loisirs de Lac-Etchemin, dans un décor des Fêtes accompagné d'une musique d'ambiance qui saura vous transporter.

"L'atelier des lutins" nous revient cette année. Les enfants peuvent apprendre à fabriquer une boule de Noël et la rapporter à la maison. Invitation aux enfants et le tout est gratuit.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Samedi 10 h à 17 h
Dimanche 10 h à 16 h

Le Cercle de Fermières et ses bénévoles vous invitent à venir faire un tour. L'entrée est gratuite.

Bienvenue à toutes et à tous!

Concert de Noël de l'Écho du Lac

Le chœur l'Écho du Lac présentera son concert de Noël dimanche le 22 décembre à 14 h en l'église de Lac-Etchemin.

Au programme, une sélection des plus beaux chants de Noël, un savant mélange de grands classiques, des chants religieux, des airs traditionnels, des chants populaires que vous aimez entendre et qui vous plongeront dans l'esprit des fêtes. La direction musicale est assurée par Dominique Gagnon et l'accompagnement au piano par Esther Clément.

Les billets sont en vente au coût de 15 \$ à la station service Paquet (dépanneur chez Ben), au presbytère et auprès des choristes.

Il y aura des billets à la porte de l'église le jour du concert. Gratuit pour les 12 ans et moins. Information et réservation, Valérie Dumont 418 625-3776

Le Comité D'EMBELLISSEMENT de Lac-Etchemin

Nous sommes fiers de vous présenter le Comité d'Embellissement de Lac-Etchemin, édition 2019. Dans la première rangée, nous retrouvons Marie-Pierre Lamontagne, Marie Bouchard, Joseph Bergeron, Lise Bégin et dans la

deuxième rangée Gervaise Turmel, Sébastien Ouellet, André Turmel et Danielle Bégin « Marie-France Lessard est absente de la photo ». Nous avons aussi Gérard Raymond Godbout et Richard Poulin qui sont Amis du Comité. Nous invitons les personnes qui voudraient se joindre au Comité d'embellissement ou encore faire partie des Amis du Comité à communiquer avec un membre du CELE ou encore contacter la municipalité. Les membres du comité assistent aux réunions de planifications et participent aux corvées tandis que la participation des Amis se limite aux corvées seulement.

L'automne est le temps propice pour remercier la nature pour le bel été que nous avons connu, avec du soleil, des températures agréables et de magnifiques journées. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance et remercier toutes les citoyennes et tous les citoyens qui ont mis beaucoup d'efforts pour embellir leur terrain, votre participation est toujours appréciée et sans vous, notre municipalité ne serait pas aussi belle et accueillante. Merci à tous les propriétaires de commerces et à toutes les personnes qui ont réalisé de beaux aménagements floraux, aménagé des aires de repos, planté des arbres et installé des boîtes à fleurs.

Cet été, le Comité a continué le plan triennal en travaillant les plates-bandes du Soleil Rouge, de la Barque (intersection 1re et 2e Avenue) et du Manoir. Nous sommes satisfaits des résultats et nous allons continuer l'été prochain. De plus, nous désirons intégrer des œuvres d'art à nos parterres, nous aimerions avoir un grand héron à la plate-bande de la Barque, s'il y a des artistes de la région qui se spécialisent dans cette forme d'art, vous pouvez communiquer avec nous ou encore avec la municipalité. L'œuvre pourrait être en métal, en bois ou autre.

Tout au cours de l'été, nous avons reçu de l'aide pour réaliser nos projets, nous tenons aussi à remercier toutes les personnes qui nous ont donné du temps, que ce soit pour des conseils ou de l'aide dans l'entretien. Nous avons grandement apprécié votre implication.

Gervaise Turmel pour le CELE



BIBLIOTHÈQUE
L'Élan
Lac-Étchemin

La bibliothèque L'Élan vous informe

Ajouts de nouveautés au répertoire en août et septembre 2019

Parmi les dernières acquisitions de livres de la **section des adultes**, on retrouve les **documentaires** «Les lunchs», «Guérir Alzheimer : comprendre et agir à temps», «La fin d'Alzheimer», «Ouvrir son cœur», «Kilomètre zéro- le chemin du bonheur», «Pierre Bruno- Biographie», «Conduire un véhicule de promenade», «Guide de la route», «Le guide de l'auto 2020», «Livre des Records Guinness 2019», «À chacun son stress» et les **romans** «Les sept sœurs t. 5», «Leçons apprises et souvent oubliées» de R. Carrier, «Ce qui se passe à Vegas», «Anna et l'enfant-vieillard», «Il pleuvait des oiseaux», «Ghetto X», «Millénium 6», «Les sages de Sion», «Avant toi» et «Après toi», «Le Clan Picard t. 3», «Histoire de femmes t.4» de L. Tremblay, «Au cœur de la vallée t. 3», «L'héritage du clan Moreau», «Le secret de Mathilde», «L'épicerie Sans-Soucy t. 4», «La rivière aux adieux t.2», «En attendant le jour» et «La Dalle des morts» de D.Lessard.

Dans la **section jeunesse**, on retrouve les **bandes dessinées** «Guide des Pokémon légendaires et fabuleux», Une histoire de Schtroumpfs t. 37», «Mélusine- La guerre sans magie», «Garfield roi de la jungle t. 68», «Airborne 44 Sur nos ruines t. 8», «Blake et Mortimer t. 25», «Garfield : Ça roule, n. 27», «Michel Vaillant : Macao, t.7», «Buck Danny classic t. 5 et 6», «Expériences de Mini-Jean t. 3»; les **romans** «Juliette à Hollywood», «Poutine italienne», «Même pas peur!», «Amies pour la vie», «La guerre des numéros», «Mini Big Sauvons les arcs-en-ciel», Mini-Big Rallumons les étoiles», «Aventure Minecraft» et «La malédiction Dragtensblöt t. 1» d'Anne Robillard; les **documentaires** «Voir avec un drone : La Grande Guerre», «Cherche et trouve- loup», «Où est Charlie? Dans l'espace», «P'tit Garçon découvre les engins de chantier», «Minecraft- le choc», «Dix filles allumées : des parcours inspirants», «Les robots» et les **albums** «L'alouette en liberté» de F. Leclerc, «Le premier jour d'école pour Mme Pépin», «Vive le partage!», «Le lutin Range-Tout», «Le monstre Pourtant et l'étoile filante», «Les vacances de l'ours polaire impopulaire», «Bienvenue au royaume des arcs-en-ciel», «Cajoline - La peur», «Cherche avec Stella!», et 12 autres albums.

Les thématiques de la chasse, de l'Halloween et de l'automne sur les rayons

Des livres traitant les thématiques de la chasse (livres, revues «Aventure Chasse et Pêche», «Sentier Chasse-Pêche», «Biosphère FC Faune»), de l'Halloween et de l'automne (recettes de conserves et confitures; fines herbes et épices; préparation des boîtes à lunch des écoliers) sont présentement sur les présentoirs. La bibliothèque enrichit régulièrement son répertoire de documentaires pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Présentation des activités d'animation : Club de lecture et L'heure du Conte

Les activités d'animation telles le Club de lecture d'été TD et «L'Heure du Conte» dans l'esprit de l'Halloween, de Noël et de Pâques sont toujours au programme du Comité d'animation culturelle dans les locaux temporaires de la bibliothèque L'Élan. Les modalités d'inscription à l'école ou à la bibliothèque sont toujours les mêmes. Pour obtenir des informations supplémentaires, les intéressé(e)s doivent téléphoner aux animatrices (418 625-5325).

Invitation à consulter le site Facebook de la municipalité

Depuis plusieurs mois, la bibliothèque L'Élan liste plusieurs nouveautés de son répertoire sur la page Facebook de la municipalité. Voilà un autre moyen d'informer les lectrices et lecteurs de la communauté des biens culturels à leur disposition.

Invitation aux usagers de prendre le tournant informatique

Savez-vous qu'il est fort utile de transmettre votre adresse courriel à la Bibliothèque L'Élan? En lui transmettant cette information, vous serez avisés par courriel que votre abonnement ou vos prêts arrivent à échéance ou sont en retard et que vos réservations sont disponibles...

La bibliothèque pourrait également utiliser votre courriel pour vous faire connaître les nouveaux titres de livres au répertoire, l'ajout d'un nouveau service, une fermeture imprévue, la tenue d'une activité d'animation... N'hésitez pas à lui transmettre votre adresse courriel afin de gérer vos prêts à domicile et de mieux connaître les services qu'elle vous offre. L'adresse courriel de la bibliothèque est biblio@sogetel.net.

Le programme «Une naissance, un livre» est offert gratuitement aux nouveau-nés

Le programme Une naissance, un livre s'adresse aux nouveau-nés de notre municipalité. Cette initiative vise à «donner le goût des livres» et à inciter les parents et leurs enfants à fréquenter la bibliothèque, source d'information et de culture. Tous les parents concernés sont invités à se prévaloir de ce service.

Politique d'acquisition de livres durant la rénovation de la bibliothèque

Durant la rénovation, la Collection locale acquerra en priorité les romans, documentaires, albums et BD qui complètent les collections ou les séries déjà commencées et les œuvres d'auteurs privilégiés selon les suggestions antérieures des usagers. Les revues et DC seront disponibles.

Réorganisation de la gestion de la bibliothèque L'Élan après la rénovation

Après la rénovation, viendra la réorganisation de la gestion de la **bibliothèque pour en faire un troisième lieu à fréquenter dans notre municipalité : un lieu de culture, de lecture, d'information, d'animation et de rencontre dans une atmosphère chaleureuse, cordiale et détendue.** La bibliothèque devra être davantage accessible à tous, individus ou organismes. Pour ce faire, **le nombre de bénévoles devra être substantiellement augmenté pour offrir plus de services à la population.** Il est à noter que 8 des 18 bénévoles actuels fêtent en 2019 leur vingtième année de service à la bibliothèque L'Élan et que tous auront besoin d'être appuyés pour relever le nouveau défi qu'est la perspective du troisième lieu. En paraphrasant la citation du président Kennedy, «Ne vous demandez pas ce que peut faire votre bibliothèque pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour votre bibliothèque». Votre nouvelle bibliothèque sera telle que vous la ferez.

Jacques Gagnon, responsable
Bibliothèque L'Élan

Plus de
160 ANNÉES DE SERVICE
pour 8 bénévoles de la bibliothèque
L'Élan de Lac-Etchemin

Les membres du Conseil municipal de Lac-Etchemin ont accueilli huit (8) bénévoles de la bibliothèque L'Élan qui totalisent plus de 160 années de bénévolat. C'est un fait impressionnant qui témoigne de tout l'amour de

ces femmes et ces hommes qui s'impliquent année après année pour les nombreux utilisateurs de ce lieu culturel.

De ce fait, le 1^{er} octobre 2019, le Conseil municipal, en collaboration avec le Réseau Biblio de Chaudière-Appalaches, a offert un certificat honorifique qui souligne la longévité de leur collaboration et un présent témoignant de l'appréciation pour leur professionnalisme.



Accompagnés des membres du Conseil municipal, nos fidèles bénévoles : Pierrette Deblois, Jacques Gagnon, Lorraine Gilbert, Agathe Godbout, Germaine Godbout, Gaétane Guillemette, Elzbieta Kuczynski et André Turmel.

La qualité de leur travail, leur implication et leur professionnalisme contribuent grandement au développement et à l'atteinte des objectifs de notre bibliothèque municipale.

Félicitations à toute l'équipe.



Nouvelle animatrice responsable

Je suis Flavie Poulin et il me fait plaisir d'être la nouvelle animatrice responsable de la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins. Vous pouvez me contacter au 418 228-5541, poste 54400.

Heures d'ouverture

La Maison de jeunes le Chabotté est ouverte les vendredis et samedis soir de 18 h 30 à 23 h pendant toute l'année scolaire. Bienvenue à tous les jeunes âgés entre 12 et 18 ans !

Bureau de la Maison de jeunes

Nous invitons tous les adolescents à venir nous rendre visite à notre bureau qui est situé à l'école des Appalaches. Nous y sommes présents les mardis, jeudis ainsi que les vendredis matin.

Activité d'Halloween

Une soirée thématique Halloween sera organisée vendredi le 1^{er} novembre prochain à la Maison de jeunes le Chabotté. Nous vous invitons à vous abonner aux pages Facebook et Instagram de la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins pour plus de détails et pour suivre nos activités.

Cueillette de canettes

Il y aura une cueillette de canettes et de bouteilles vides, samedi le 2 novembre prochain à Lac-Étchemin au profit du projet « Juntos por un cambio Ecuador 2020 ». Si vous n'êtes pas présents cette journée-là, vous pouvez nous laisser vos canettes à l'extérieur ou venir les porter en tout temps sur la galerie arrière de la Maison de jeunes le Chabotté.

Remerciements

Nous tenons à remercier la Fondation Bon Départ pour son généreux don de 750 \$. Ce montant nous a permis d'acheter du matériel tel que des ballons de volley-ball, de soccer, de basket-ball, un BBQ, des jeux d'extérieur, des gants pour le tri des canettes ainsi que des articles de cuisine. Ce matériel nous permettra d'offrir diverses activités dans nos deux points de service tout au long de l'année!

Flavie Poulin

Animatrice responsable de la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins

Au Moulin La Lorraine...

UN AUTOMNE TOUT EN COULEUR!

EXPOSITIONS jusqu'au 8 décembre

- « **Circus Maximus** » : Aujourd'hui, le cirque est devenu un art par ses spectacles conceptuels et le métissage de disciplines artistiques. Avec ses sculptures, photographies, affiches et autres artefacts, cette exposition retrace l'histoire du cirque et les grandes étapes de son évolution spectaculaire.
- « **Instants de Vie** » : L'œuvre de Renald Brisebois est foisonnante et inclassable. Dans un langage qui lui est propre, l'artiste recrée les images que la vie lui inspire, avec une incroyable liberté, teintées de rêve, de symbolisme, de profondeur et d'humour.

EXPOSITIONS D'AUTOMNE

RÉNALD BRISEBOIS
Instants de Vie

Bienvenue aux groupes scolaires!

Programme éducatif soutenu par le Fonds Pierre-Martin et Assurances Pouliot et associés

Un art libre et poétique... un artiste incomparable!
Une présentation de la Galerie Desgrands des Etchemins

CIRCUS MAXIMUS

Le cirque de ses origines jusqu'à nous... des œuvres de collection à voir absolument

En collaboration avec le Musée d'histoire et de géographie de Lac-Étchemin et le service de la culture de la Ville de Lac-Étchemin

Du 21 septembre au 8 décembre 2019

ET ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE!

Swignez la compagnie!
Un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique traditionnelle québécoise.
Réservez sans tarder!

Admission adulte : 10\$
Ami du Moulin 10\$, 17 ans et moins gratuit
Commandé par Cagnon Éléctrique

Noël au Moulin avec François Dumas
1er décembre - 13h30

Admission famille : 15\$ / Ami du Moulin : 10\$
Commandé par L'Écrouillet Santé

Pinceau le Clown - 10 novembre - 13 h
Découvrez le vrai nature d'un clown!
Animation, magie, jonglerie et sculpture de ballons pour les enfants.
Places limitées... Réservez!

AUTRES ACTIVITÉS * Places limitées, réservations requises.

- **Un clown, c'est quoi? - 10 novembre à 13 h**
On vous invite à faire la connaissance d'un être attachant et amusant : Pinceau le clown.
Admission : Famille 15 \$, Famille Ami du Moulin 10 \$*
* Certaines conditions s'appliquent
- **Noël au Moulin avec François Dumas - 1^{er} décembre à 13 h 30**
Le Moulin La Lorraine renoue avec la tradition et devient le lieu de rassemblement des amateurs de musique traditionnelle québécoise.
Admission : adulte 16 \$, Ami du Moulin 10 \$, 17 ans et moins gratuit

Programmation complète disponible
sur notre site web au www.moulinlalorraine.ca

DU 23 AU 30
NOVEMBRE 2019

Semaine nationale de la GÉNÉALOGIE
www.semainegenealogie.com

Histoire de famille



FEDERATION GENEALOGIE

À l'occasion de la Semaine nationale de la généalogie, venez visiter l'exposition « **Mon arbre de généalogie** » réalisé par les élèves de 6^e année (2018-2019) de l'école Notre-Dame, projet initié par le comité de la politique familiale et des aînés.

- Vous pourrez aussi faire des recherches de généalogie en consultant les livres sur place et des bénévoles pourront vous assister.
- Un atelier d'une durée d'une heure sera disponible 3 fois durant la journée pour vous permettre d'élaborer une ébauche de votre arbre de généalogie, selon l'horaire suivant:

• ⇒ 10 h 30 ⇒ 15 h ⇒ 18 h 30

Des photos anciennes de générations ayant habité Lac-Étchemin seront projetées en continu toute la journée.

Samedi le 23 novembre de 10 h à 20 h
Au Centre des arts et de la culture.

Pour plus d'information, contactez Germaine Lessard au : 418 625-1941
ou par courriel : germaine.lessard150@sogetel.net





Programmation automne 2019



16 septembre :
Visite et jeux au jardin collectif
(aréna de Lac-Etchemin)

11 novembre:
Échange de livres adultes-
enfants et chocolat chaud

30 septembre:
Cuisinons avec les courges et les citrouilles

25 novembre:
Atelier de crochet et bricolage

14 octobre:
Échange de costumes et maquillage

9 décembre:
Cuisinons des biscuits et fêtons l'hiver

28 Octobre:
Halloween au CHSLD

Bienvenue de 9h30 à 12h, chez Parentaïme,
319 rue du Sanatorium, Lac-Etchemin,
418 625-2223



Collations + cafés offerts à tous



PROGRAMMATION AUTOMNE 2019 SAINT-PROSPER



23 SEPT. ACCUEIL ET JEUX LIBRES

7 OCT. ATELIER DE PEINTURE

21 OCT. MAQUILLAGE ET BRICO D'HALLOWEEN

4 NOV. ATELIER DE CROCHET

18 NOV. PHOTOS DE NOËL

2 DÉC. BRICOLAGE DE NOËL

16 DÉC. FÊTE DE NOËL

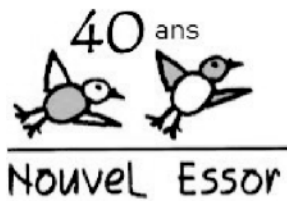
GRATUIT
COLLATION ET CAFÉ OFFERTS

9H30 À MIDI

Point de service de Parentaïme
à Saint-Prosper
1865-B, 20^e avenue

Pour info : 418 625-2223





Horaires des groupes ViActive sur le territoire des Etchemins



- 2019-2020 -

Municipalité	Jour et heure	Début des activités	Endroit
Lac-Etchemin	Lundi de 9 h 30 à 10 h 15 ViActive	16 septembre	Belvédère du Lac
	Lundi de 16 h 30 à 17 h 30 : Stretching-Renforcement	16 septembre	Centre des Arts et de la Culture
	Mardi de 13 h 30 à 14 h 30 : ViActive	17 septembre	Centre des Arts et de la Culture
	Mercredi de 9 h 15 à 9 h 45 Danse exercices	18 septembre	Belvédère du Lac
	Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 : Danse exercices	18 septembre	Centre des Arts et de la Culture
	Judi de 16 h 30 à 17 h 30 : Stretching	19 septembre	Centre des Arts et de la Culture
Saint-Zacharie	Lundi de 13 h 15 à 14 h 15	21 octobre	Local de l'âge d'or
Sainte-Justine	Lundi de 13 h 30 à 15 h 30	21 octobre	Centre civique *1h de ViActive suivi d'une partie de Baseball poche
Saint-Magloire	Lundi de 13 h 30 à 15 h 30	28 octobre	Salle de l'âge d'or
Saint-Luc	Lundi de 19 h à 20 h	23 septembre	Centre communautaire
Saint-Louis	Mardi de 10 h 15 à 11 h 15	17 septembre	Centre communautaire
Saint-Cyprien	Mardi de 13 h 30 à 14 h 30	15 octobre	Salle de l'âge d'or
Saint-Camille	Mardi de 13 h 30 à 15 h 30	15 octobre	Salle de l'âge d'or *1h de ViActive suivi d'une partie de Baseball poche
Saint-Benjamin	Mardi de 13 h à 14 h	8 octobre	Édifice municipale
Sainte-Rose-de-Watford	Lundi de 9 h 30 à 10 h 30	21 octobre	Édifice municipale Local 691

Pour plus d'information, communiquez avec la conseillère ViActive :

Marjorie Carrier 418 383-5252, poste 2.

L'idée de chercher un emploi sur Internet vous donne des boutons?

Laissez-nous vous aider!

Au SAEMO, vous aurez accès à des postes informatiques, à des imprimantes et à une conseillère en emploi, et ce, tout à fait gratuitement.







201, rue Claude-Bilodeau
Lac-Échemin (Québec), G0R 1S0

Tél. : 418-625-3424 • Télécopieur : 418-625-3423
Courriel : saemo@sogetel.net • www.saemoetchemins.com



**Le Groupe Alpha des Etchemins
peut vous aider à
améliorer vos connaissances**

-  en lecture
-  en écriture
-  en calcul
-  en informatique (base)

Pour le plaisir d'apprendre :
En petits groupes et à votre rythme

Inscription gratuite en tout temps!

 **418 625-2550**

212 E, 2^e avenue Lac-Échemin G0R 1S0 alpha@sogetel.net

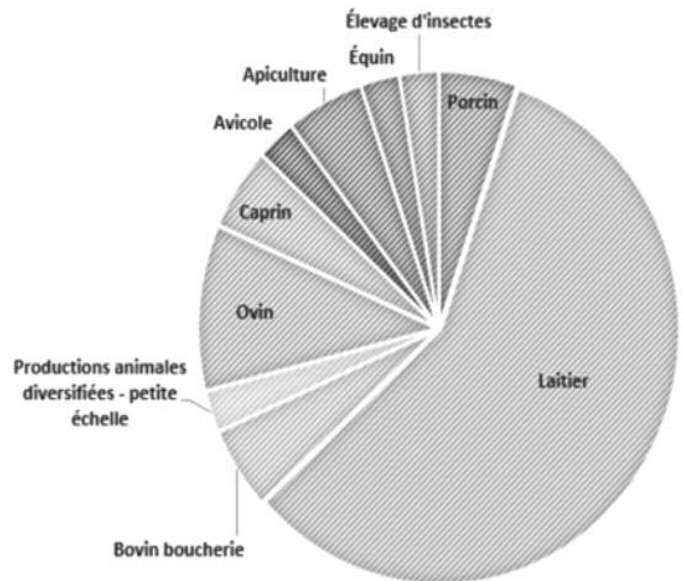


L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler
Faciliter l'accès au monde agricole

Des nouvelles de L'ARTERRE

Connaissez-vous les motivations des aspirants-agriculteurs intéressés à s'établir en Chaudière-Appalaches? Parmi ceux présentement accompagnés par l'Arterre, 59% ont manifesté leur intérêt pour la production animale et 41% pour un projet de production végétale. Voici le diagramme qui présente les domaines ciblés dans la production animale. Visitez www.arterre.ca pour plus d'information!

59% des aspirants-agriculteurs ont un projet en production animale



Qui est l'ARTERRE?

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

Corinne Tardif-Paradis, Agente de maillage Chaudière-Appalaches
corinne.ca@arterre.ca | C : 418 241-9760

PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide
à l'élite sportive
et culturelle

Fonds culturels
des Etchemins

Programme de subvention
pour la réalisation d'une
activité culturelle

Initiative parents
et grands-parents

Aide financière aux familles
lacetcheminoises

Soutien financier
pour l'achat de
couches de coton



une naissance
un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL
CONSULTE SA POPULATION :



Politique familiale et des aînés
Grandir Ensemble



**POUR PLUS
D'INFORMATION :**
www.lac-etchemin.ca

ou
Jude Emond
418 625-4521
poste 232

Lancement du microsite culturel : PATRIMOINE CULTUREL LAC-ETCHEMIN

Le comité de suivi de la Politique culturelle de Lac-Etchemin poursuit la réalisation de son plan d'action 2017-2021 en présentant un nouveau microsite culturel qui s'adresse à la population de Lac-Etchemin et aux amateurs d'art et de culture qui désirent mieux connaître notre milieu.

Le site présente dans un premier temps le répertoire culturel des Etchemins qui inclut les artistes et artisans de Lac-Etchemin et ceux œuvrant dans la MRC des Etchemins. L'art public a connu un essor important au cours des dernières années et les internautes sont invités à les découvrir dans le 2^e onglet. Une carte permet de situer les diverses œuvres sur le territoire municipal et une description permet d'en savoir plus sur l'œuvre et son créateur.

En 2013, un inventaire-évaluation du patrimoine bâti et paysager du territoire lacetcheminois a été réalisé dans le but de faire un circuit de découverte et de sensibilisation au patrimoine local. En 2017, à l'occasion du 150^e anniversaire de la municipalité, Lac-Etchemin a décidé de mettre en valeur les bâtiments de son territoire présentant les plus hautes valeurs historiques,

patrimoniales et architecturales en les intégrant au Répertoire du patrimoine culturel du Québec. L'objectif de cet inventaire de 10 bâtiments est donc de répertorier, de mettre en valeur et de diffuser la valeur patrimoniale de certains bâtiments lacetcheminois se démarquant par leurs valeurs historiques locales et leurs qualités architecturales. La section patrimoine bâti nous en présente 5 avec photos et une description à l'appui.

Le site est en évolution et les prochains onglets présenteront entre autres, nos artistes qui rayonnent à l'extérieur, 4 recherches de notre patrimoine bâti, des capsules vidéo sur le patrimoine lacetcheminois et des recherches sur 3 personnages marquants de notre histoire.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, la MRC des Etchemins et la Municipalité de Lac-Etchemin.

Vous êtes donc invités à visiter le site :
www.patrimoine.lac-etchemin.ca



6^e CHRONIQUE "Témoins du passé"

Nous poursuivons les chroniques en abordant le sujet de la généalogie.

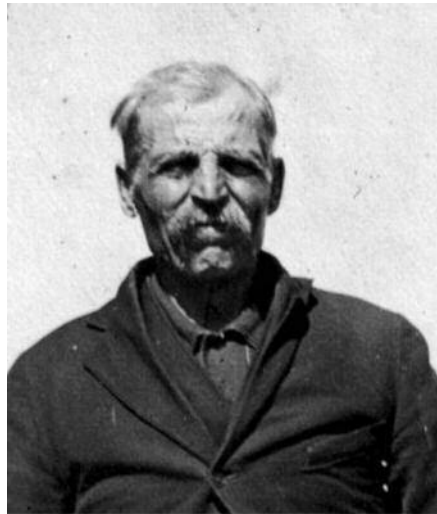
La généalogie consiste à rechercher les origines et les filiations des personnes et des familles. En savoir plus sur sa propre identité et ses racines en retraçant ceux de qui nous descendons, c'est remonter dans le temps pour découvrir nos ancêtres, les lieux où ils ont vécu, leurs conditions de vie, etc. La généalogie est une auxiliaire de l'Histoire.

Nous vous présentons quatre générations de la généalogie ascendante de Véronique Allaire née à Lac-Etchemin et épouse de Joseph Lessard.

Sa mère Marie-Louise Laflamme et son père Émile Allaire, ses grands-parents Louis Allaire et Rosalie Roy, son arrière-grand-père André Allaire et Archange Mercier son épouse.



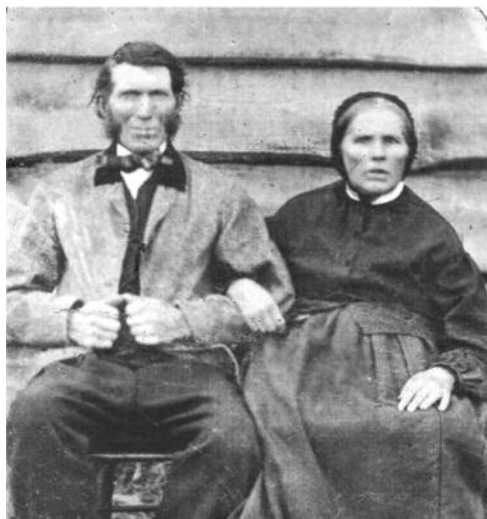
1921 Marie-Louise Laflamme et Émile Allaire



1924 Louis Allaire



1883 Rosalie Roy



André Allaire et Archange Mercier



Agenda communautaire

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.

5 novembre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

10 novembre

Pinceau le Clown au Moulin La Lorraine à 13 h.

17 novembre

Activité d'accueil des nouveaux arrivants au Centre de ski du Mont-Original à compter de 10 h.

18 au 24 novembre

Tournoi Pee-Wee à l'aréna de Lac-Etchemin. Venez nombreux pour encourager les jeunes.

16 et 17 novembre

Noël des Artisans à l'école Notre-Dame.

19 novembre

Réunion Cercle de Fermières à 19 h au Centre des arts et de la culture.

25 novembre au 1 décembre

Tournoi Atome à l'aréna de Lac-Etchemin. Nous vous attendons nombreux pour venir encourager les jeunes.

30 novembre

Fermeture de l'Écocentre sur la rue Deblois – de retour au printemps 2020.

1 décembre

Noël au Moulin la Lorraine avec Francois Dumas.

3 décembre

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

3 décembre

Dîner de Noël du Cercle de Fermières à 11 h 30 au Manoir du Lac-Etchemin.

8 décembre

Activité du père Noël au Club Intergénération, Sainte-Germaine-Station.

17 décembre

Séance extraordinaire du Conseil municipal - adoption du budget 2020 à compter de 19 h.

22 décembre

Concert de Noël du chœur L'Écho du Lac en l'église de Lac-Etchemin à 14 h.

Chaque jeudi / Bingo – Club des aînés – 19 h

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2019

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h 30
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

15 JANVIER • 5 FÉVRIER • 5 MARS • 2 AVRIL
7 MAI • 4 JUIN • 2 JUILLET • 6 AOÛT • 3 SEPTEMBRE
1^{ER} OCTOBRE • 5 NOVEMBRE • 3 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :	
Monsieur	Camil Turmel
Conseillers :	
Mesdames	Marie-Pierre Lamontagne Judith Leblond
Messieurs	Guyda Deblois Yannick Dion Patrick Lachance Sébastien Ouellet



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325

Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : munetchemin@sogetel.net
Site internet : www.lac-etchemin.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction